



PANEL CITOYEN DE LOUVAIN-LA-NEUVE

BILAN D'UNE D'EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE INNOVANTE

AGL

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	P.3
RÉSUMÉ.....	P.4
1. CONTEXTE DU PROJET.....	P.7
1.1. GENÈSE ET OBJECTIFS DU PANEL CITOYEN LOUVAIN- LA-NEUVE.....	P.8
1.2. LA PHILOSOPHIE.....	P.8
1.3. MÉTHODOLOGIE.....	P.9
DE NOMBREUSES EXPÉRIENCES DANS LE MONDE ET EN BELGIQUE.....	P.10
2. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE.....	P.11
2.1. CONTENU DE LA DISCUSSION.....	P.12
2.2 PROGRAMME DE LA JOURNÉE.....	P.13
2.2. QUELQUES PHOTOS.....	P.14
3. BILAN DU PANEL CITOYEN.....	P.16
3.1. QUELQUES CHIFFRES.....	P.17
3.2. RÉSULTATS DU VOTE.....	P.20
3.3. ARGUMENTS.....	P.21
4. POUR ALLER PLUS LOIN.....	P.23
4.1. COMMUNIQUER AUTOUR DU PANEL CITOYEN.....	P.24
4.2. ORGANISER UN PANEL : TRUCS ET ASTUCES.....	P.24
5. ANNEXES.....	P.25

REMERCIEMENTS

L'Assemblée Générale des étudiant-e-s de Louvain (AGL) désire remercier chaleureusement toutes les personnes ou entités qui ont rendu possible la réalisation du Panel citoyen Louvain-la-Neuve.

D'abord, l'AGL souhaite adresser ses plus profonds remerciements à Vincent Jacquet (chercheur en sciences politiques), Olivier Malay (chercheur en économie), Raphaël Rousseau (chercheur en géographie), Pierre-Etienne Vandamme (chercheur en philosophie politique) et Sixtine Van Outryve d'Ydewalle (chercheuse en droit), membres du comité scientifique, pour l'énergie et le temps investis dans le projet. Leur expérience et leurs conseils ont permis la construction de l'expérience démocratique et leur engagement, leur disponibilité et leur flexibilité ont facilité la mise en place concrète de l'évènement.

L'AGL souhaite également remercier tous les partenaires du projet pour leur aide précieuse : le Conseil étudiant de l'IAD (CEDI), le Corps scientifique de l'UCL (CORSCI), Collectiv-a et le Kot citoyen. Merci aussi à l'EPHEC, l'IAD et l'ENCBW qui ont procédé au tirage au sort dans leur établissement, ainsi qu'aux parrains et marraines de l'évènement : Isabelle Cassiers, Olivier De Schutter, Marthe Nyssens, Min Reuchamps et Philippe Van Parijs.

David Petit
Chargé de projet à l'AGL
Coordinateur du Panel Citoyen

Un grand merci à Sarah Barthélemy, Anne Quevit, Raphaële Buxant, Patrick Ayoub, Philippe Barras, Marc Francaux, Cédric du Monceau, Paul Thielen et Steven Pauwels qui ont accepté d'intervenir durant la journée afin d'éclairer les participant-e-s sur le dossier de l'extension de l'Esplanade. Leurs connaissances factuelles et leur implication dans le dossier ont donné un visage particulier et inédit à l'expérience.

L'AGL remercie en outre toutes les personnes qui ont accepté bénévolement d'encadrer les différents groupes, ainsi que les nombreuses petites mains qui sont venues le premier mai apporter leur soutien au Panel citoyen. Elles ont permis la construction d'une opinion collective dans le respect et l'écoute de chacun-e. Merci aussi – et surtout – à chaque personne tirée au sort qui a accepté de consacrer une journée à cette expérience démocratique.

Enfin, l'AGL tient à remercier le Fonds d'Initiatives Pédagogiques, la Fondation pour les Générations Futures, le Talent ASBL, l'équipe de l'agenda durable du Kap Vert, Géry, Stéphane Vanden Eede et tou-te-s les donateurs-trices du crowdfunding, pour leur apport substantiel à la réalisation de cette initiative démocratique.

Hélène Jane-Aluja
Secrétaire Générale de l'AGL
Responsable du Panel Citoyen



RÉSUMÉ

DU

RAPPORT



Depuis plusieurs années, la démocratie est critiquée, est perçue comme déconnectée ou capturée, et voit les citoyens et citoyennes s'en détourner. Au même moment, une série d'acteurs et d'actrices mettent en place des outils nouveaux, pour la régénérer. Démocratie participative, consultation populaire, tirage au sort... Dans ce contexte, nous avons voulu inscrire le mouvement étudiant et les jeunes chercheurs et chercheuses du côté de ces innovations démocratiques, en organisant un panel citoyen.

Au moment où le projet d'extension du centre commercial l'Esplanade occupe l'actualité communale, le but du panel citoyen est d'enrichir le débat public, par un double mouvement : d'une part, inclure les usagers de la ville dans le débat, en donnant une expression aux « sans voix » des procédures consultatives légales. D'autre part, via la diversité des participant·e·s, mettre au jour les principaux arguments pour et contre le projet. Le tout pour élargir le champ de la démocratie et vivifier le débat public.

L'objectif initial était de réunir 100 personnes tirées au sort, pour les faire délibérer. Cet objectif a pratiquement été atteint, avec 98 participant·e·s le jour-même. Près de la moitié d'entre eux n'avaient pas d'avis préconçu en arrivant, et un quart de celles et ceux en ayant déjà un l'ont modifié au cours des discussions. L'aspect délibératif a donc joué pleinement. La majorité des participant·e·s était constituée d'étudiant·e·s (68%), suivie par les habitant·e·s (25%) et les travailleurs-euses de l'enseignement supérieur (7%). Le panel n'était pas statistiquement représentatif – ce qui n'était pas le but –, mais comprenait une diversité intéressante de profils (avec notamment une parité homme-femme).

Le panel a donné lieu à deux types de résultat. D'une part, les participant·e·s ont mis en lumière les arguments pour et contre une extension de l'Esplanade. Les arguments les plus souvent évoqués « contre » pointaient le caractère consumériste du projet, le fait qu'il n'est pas dans l'esprit de Louvain-la-Neuve, et le manque de consultation préalable et de transparence. A l'inverse, les partisan·ne·s du « pour » ont évoqué l'achèvement de la dalle, l'augmentation de l'attractivité de Louvain-la-Neuve ou encore l'accessibilité du centre commercial qui est dans la ville et non pas dans sa périphérie.

En plus de sélectionner les arguments les plus pertinents, les participant·e·s ont eu à se positionner sur une extension en général : 47% se sont dit tout à fait « contre », 29% « plutôt contre », 16% « plutôt pour », 5% « tout à fait pour » et 3% « abstention ». Si une extension est souhaitée par une minorité des panélistes, quels seraient les projets alternatifs les plus porteurs ? Deux propositions alternatives ont été majoritairement plébiscitées : un espace dédié aux petits commerces locaux/durables avec des loyers abordables, ainsi que le développement d'un éco-quartier.

« Au moment où les plus grandes menaces qui pèsent sur la démocratie sont celles du désintérêt, de la grève des électeurs et du repli sur les préoccupations d'ordre privé, le Panel citoyen témoigne d'une volonté de réappropriation par les hommes et les femmes ordinaires de l'espace public de la discussion. Je salue cet engagement et cette volonté de construire un dialogue afin que chacun puisse se sentir co-auteur des choix qui le ou la concernent. La seule vraie limite au pouvoir de chacun d'être acteur de changement, c'est que nous n'osons pas l'exercer. »

Olivier De Schutter

« La question de l'extension de l'Esplanade touche des acteurs avec des positions différentes : commerçants, habitants, étudiants, (potentiels) clients, pouvoirs publics locaux, UCL... Une réelle démocratie se nourrit de débats entre les acteurs concernés. Merci de consacrer votre temps à cette expérimentation démocratique et d'ainsi prendre part très concrètement à la construction du vivre ensemble. »

Marthe Nyssens

« Intéressant, initiative porteuse d'espoir. »

Une participante

« J'ai en réalité été éblouie par la qualité des échanges dans les groupes (sans doute due au fait que nous avons de jeunes étudiants en économie, agronomie, philosophie, biologie, psychologie, sociologie, etc., et des habitants "supposés" pleins d'expérience de vie (dont je suis!) J'ai été sidérée par l'organisation de la journée sur tous les plans et l'inventivité joyeuse des responsables de la journée. »

Une participante





I. CONTEXTE

DU

PROJET

I.1. LA GENÈSE ET LES OBJECTIFS DU PANEL CITOYEN

Depuis 2014, date d'octroi du permis socio-économique pour l'extension de l'Esplanade, la mobilisation citoyenne a progressivement pris de l'ampleur, tantôt en s'opposant au projet, tantôt en demandant une réflexion plus approfondie et une consultation plus large de la population. En janvier 2016, l'Association des Habitants et l'Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain lançaient un appel à la réflexion sur les possibilités d'affectation du terrain réservé à l'Esplanade par l'UCL et la Ville. Par la suite, la Plateforme citoyenne a été créée, demandant une consultation populaire sur le sujet.

Suite à la mobilisation de citoyen.ne.s, le Conseil communal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a décidé, le 17 janvier 2017, d'organiser une consultation de la population à propos de l'agrandissement de l'Esplanade. Bien que s'écartant de la proposition de question pour la consultation populaire proposée par les habitant.e.s de la commune, cette consultation ne permettait pas aux personnes non domiciliées de s'exprimer. Les habitant·e·s parviendront finalement à récolter les 10% de signatures requises pour l'organisation d'une consultation populaire, fixée au 11 juin. Mus par la volonté d'enrichir le débat et de donner une voix aux « sans-voix », les étudiant·e·s ont alors décidé d'organiser un Panel citoyen (ou « G100 », sur le modèle des dispositifs délibératifs tels que le « G1000 »), transformant Louvain-la-Neuve en laboratoire de démocratie participative.

Les objectifs du Panel citoyen ont évolué avec le temps et les réflexions. S'il était question au début de ne tirer au sort que des « sans-voix », c'est-à-dire celles et ceux qui n'étaient pas inclus dans la consultation communale, l'intégration des habitant·e·s dans le Panel est apparue comme évidente dès les premiers pas dans la concrétisation de l'évènement. Ainsi, afin d'enrichir les débats et de diversifier les points de vue, tant les étudiant·e·s que les habitant·e·s et les travailleurs·euses de la commune ont été appelé·e·s à participer à l'initiative. C'est alors plus la diversité que la représentativité qui a été le critère de constitution du Panel citoyen. Au-delà de l'expérimentation démocratique, l'objectif était donc de produire collectivement un avis averti, nuancé et débattu en ce qui concerne une extension du centre commercial, afin d'enrichir la réflexion des votant·e·s du 11 juin.

Finalement, après 3000 mails envoyés, 250 familles rencontrées et l'utilisation d'un logiciel de géolocalisation pour le tirage au sort des habitant·e·s, le Panel citoyen a pris place, le 1er mai 2017. Dans une ville aussi particulière que Louvain-la-Neuve, l'évènement a su répondre à l'enjeu démocratique de l'intégration des différentes populations fréquentant la dalle dans une dynamique fédératrice, joyeuse et innovante. L'occasion a été saisie de renforcer les liens unissant le monde de l'enseignement à la société civile et aux citoyen·ne·s de la commune.

I.2. LA PHILOSOPHIE

Nous avons fait le choix de ne pas viser la parfaite représentation statistique de la composition de la commune, ce qui aurait été illusoire étant donné les faibles taux de réponses positives de la part des personnes tirées au sort pour ce genre d'évènement. Nous avons donc d'emblée pris le parti de viser plutôt l'inclusion et la diversité. Rassembler ainsi de nombreuses personnes avec des opinions diverses et également certaines sans opinion sur le sujet est de l'ordre de l'expérimentation démocratique délibérative. À la différence des consultations populaires traditionnelles, il s'agit de faire réfléchir ensemble toutes les parties prenantes avant de leur demander leur opinion et les justifications de celle-ci. Une telle expérimentation est passionnante, formatrice et peut participer à un renouveau démocratique, de nature à reconstruire la confiance des citoyen·ne·s dans leurs institutions politiques aujourd'hui en crise de légitimité.

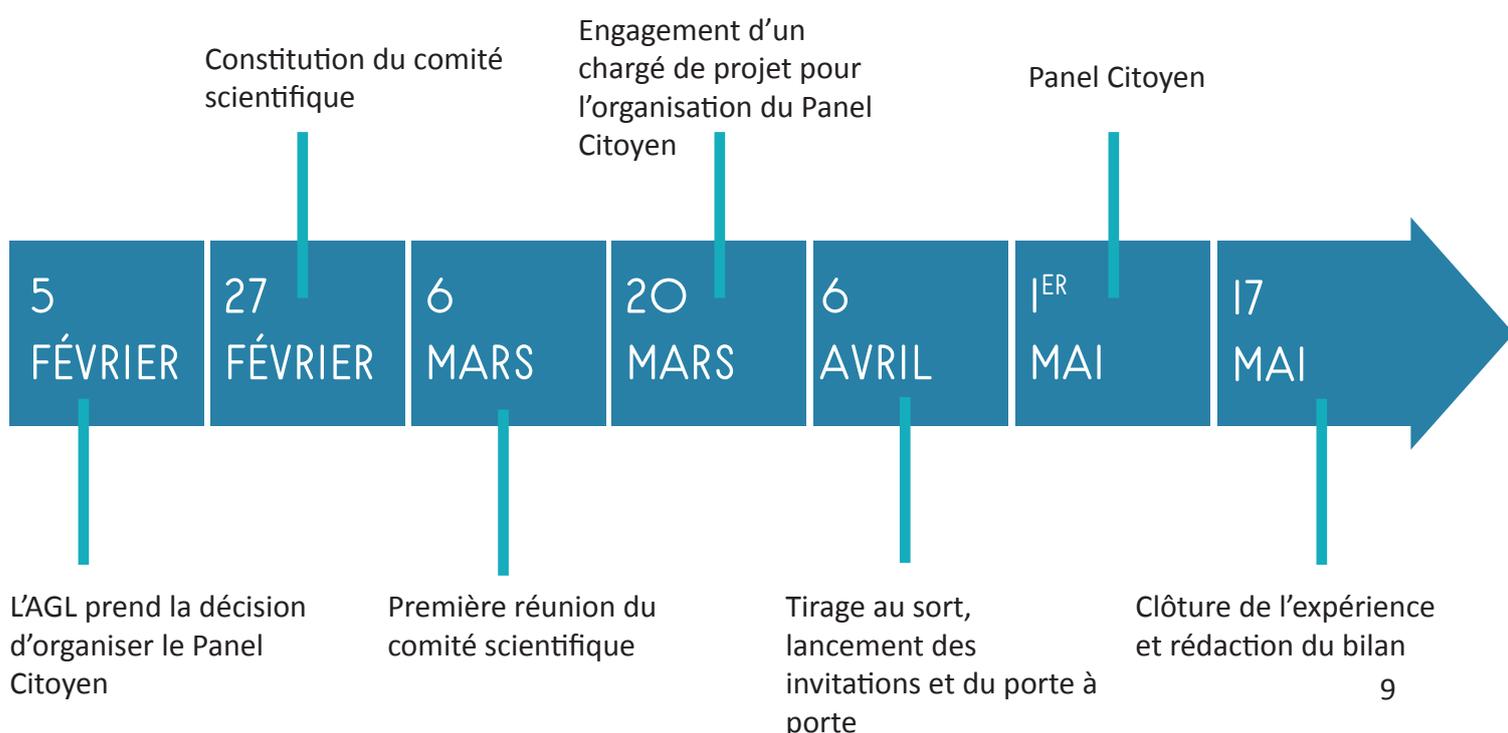
I.3. LA MÉTHODOLOGIE

Une consultation populaire sera organisée par la Ville le 11 juin sur l'extension de l'Esplanade. Cependant, seules les personnes domiciliées à OLLN pourront participer. C'est pourquoi le Panel citoyen a décidé d'inclure également travailleurs-euses et étudiant-e-s qui n'ont pas voix au chapitre et rassemble donc une grande diversité d'acteurs. La construction d'avis par une journée d'échanges et réflexions donne par ailleurs des résultats plus riches qu'un simple « pour » ou « contre ». Notre espoir est que les résultats de cette journée nourriront tant la formation de l'opinion des habitant-e-s ainsi que la décision finale des autorités.

Concrètement, en combinant un principe de représentation proportionnelle et un principe de représentation en fonction des intérêts, nous avons visé 37 étudiant-e-s (principalement de l'UCL mais également de Hautes Ecoles), 10 travailleurs-euses de l'enseignement supérieur et universitaire, 47 habitant-e-s et 6 commerçant-e-s (2 de l'Esplanade, 2 du Douaire [centre commercial d'Ottignies] et 2 des commerçant-e-s de la Dalle [associations des commerces hors Esplanade]). Ces différentes catégories ont été contactées de différentes manières. Nous avons envoyé un e-mail aux tiré-e-s au sort de l'enseignement supérieur et universitaire (étudiant-e-s et travailleurs-euses), via les listes UCL et celles des autres établissements. En ce qui concerne les habitant-e-s, nous avons tiré au sort des bâtiments par géolocalisation. Nous avons donc effectué un porte-à-porte à travers la commune. Pour les commerçant-e-s, nous nous sommes basés sur les 3 listes des commerces (Dalle, Esplanade, Douaire).

Néanmoins, le processus mis en place ne s'est pas déroulé sans heurts. Ainsi, certains défauts constatés tiennent à la fois à son caractère novateur, au manque de moyens financiers et humains disponibles, et à des raisons inhérentes aux difficultés de la participation démocratique qu'ont également connues d'autres expériences similaires, comme les faibles taux de réponses positives. Par exemple, les commerçant-e-s, les habitant-e-s et les travailleurs-euses ont répondu dans une moindre mesure que prévu. Le panel n'est donc pas statistiquement représentatif de la population (ce qui n'était pas l'objectif). Son intérêt provient cependant de la diversité des participant-e-s et de la délibération dans des conditions favorables.

LIGNE DU TEMPS ORGANISATIONNELLE



DE NOMBREUSES EXPÉRIENCES DANS LE MONDE ET EN BELGIQUE

Le panel de citoyen est une initiative louvaniste imaginée par l'AGL en collaboration avec un comité scientifique composé de chercheurs et chercheuses de l'UCL. Il est néanmoins inspiré par de nombreux dispositifs délibératifs qui ont éclos à la fin des années 1970 dans les démocraties représentatives occidentales, et pris leur véritable essor dans les années 2000. Ces dispositifs, initiés soit par la société civile, soit par les pouvoirs publics, invitent des citoyens, en cette seule qualité, à prendre part à des délibérations sur des thématiques liées au domaine public. Ils peuvent prendre diverses formes, dont les plus standardisées sont les sondages délibératifs, les conférences de consensus, les jurys citoyens ou les budgets participatifs. Dans le contexte belge, les illustrations les plus récentes sont le G1000, le Burger cabinet, le Parlement citoyen climat de la province du Luxembourg ou le G100 de Grez-Doiceau.

Au-delà de leur diversité, deux grands idéaux sont généralement rapportés aux dispositifs délibératifs. D'une part, il s'agit d'inclure une diversité de perspectives et d'opinions dans les échanges. La population est associée à la gestion de la cité, au-delà des échéances électorales. D'autre part, les citoyen-ne-s sont invités à prendre part à une délibération. Ceci signifie que ces dispositifs sont orientés vers l'échange d'arguments et de perspectives entre participant-e-s, souvent après avoir écouté des exposés d'experts et de parties prenantes. Des facilitateurs-rices encadrent les débats afin d'instaurer un climat d'écoute, d'égalité et de respect dans les échanges. Ceux-ci peuvent notamment éviter que les personnes les plus habituées à prendre la parole en public ne prennent l'ascendant dans les échanges.

L'objectif opérationnel des délibérations peut varier d'un dispositif à l'autre, entre un vote sur une question déterminée à l'avance, la remise d'un avis ou la production de propositions d'actions transmises aux décideurs-euses publics-ques ou, plus largement, à l'ensemble de la population.

Régulièrement, les organisateurs-rices de ces dispositifs recourent au tirage au sort afin de recruter les participant-e-s à ces dispositifs. Ce mécanisme, qui a une longue histoire dans le champ politique, fait écho à l'idéal d'inclusion. Il s'agit de rassembler, dans l'arène délibérative, une diversité de profils afin de nourrir la délibération de multiples points de vue et de prendre en compte la perspective des différentes catégories de la population. L'usage du sort permet d'éviter que seules les personnes déjà mobilisées se déplacent pour participer au dispositif. Cependant, il est essentiel de souligner que la participation n'est jamais obligatoire, et que dans la pratique, seule une minorité de citoyen-ne-s tiré-e-s au sort (entre 1 et 25 %) acceptent de prendre part au dispositif.

Ces éléments attestent le fait que ces nombreuses expériences (inter)nationales ont inspiré les organisateurs-rices du Panel citoyen Louvain-la-Neuve, et qu'en retour, celui-ci pourrait en inspirer d'autres.

Pour aller plus loin :

- Sintomer Y., 2011, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*. Paris, La Découverte.
- Van Reybrouck D., 2014, *Contre les élections*. Arles, Actes Sud.
- Smith G., 2009, *Democratic Innovations. Designing institutions for citizen participation*, Cambridge, Cambridge University Press.

2. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DU 1^{ER} MAI



2.1. CONTENU DE LA DISCUSSION

Pendant la journée du 1^{er} mai, les personnes tirées au sort ont été invitées à discuter d'un sujet ancré dans l'actualité louvaniste : l'extension du centre commercial l'Esplanade. En 2005, la première partie du centre commercial est inaugurée et ouverte au public. Le bâtiment fait alors 34.500 m² (ou 36.000 m², selon les sources) sur deux niveaux (sans la rue Charlemagne) ; 90 boutiques et 8 surfaces moyennes. Dès les premières négociations, dans les années 90, une extension avait été prévue et accordée par le propriétaire (UCL). Ce n'est qu'en 2014 que la société Klépierre demande et obtient le permis socio-économique pour la construction d'une extension de 18.000 m² (ou 20.000 m² selon les sources). Outre son aspect urbanistique, un tel agrandissement du centre commercial opérerait nécessairement une transformation substantielle de la ville, raison pour laquelle les participant·e·s étaient invité·e·s à délibérer.

Bien que le projet déposé semble bien avancé, il n'en reste pas moins qu'il doit encore passer par une série d'étapes avant d'être mis en œuvre : consultation populaire, permis d'environnement et d'urbanisme, etc. En cela, la temporalité du Panel citoyen permet d'ancrer l'évènement directement dans l'actualité citoyenne communale. En effet, le 11 juin, les habitant·e·s seront appelés à exprimer leur opinion quant à l'extension. 21 questions leur seront posées sur la base d'une question générale : « Aujourd'hui, le propriétaire de l'Esplanade envisage d'agrandir sa surface commerciale? Êtes-vous favorable à une extension du centre commercial ? » La formulation de la question est capitale et met en exergue l'un des points d'attention du Panel citoyen. Après avoir parlé des avantages et inconvénients d'une extension et avoir discuté des caractéristiques du projet sur la table, les participant·e·s ont été amené·e·s à se prononcer non pas sur le projet ponctuel de Klépierre, mais bien sur le principe général d'une extension du centre commercial. L'objectif était d'aligner les résultats du Panel citoyen sur la question de la consultation populaire.



Source: Klépierre - Image: Le Vif

Légende:

Beige: l'Esplanade actuelle

Rose: les projets d'extension

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

PHASE 1 : RENCONTRE AVEC LES PARTICIPANTS ET LA PROBLÉMATIQUE (9H00 – 10H40)

9h00 – 9h30 ▶▶ Accueil et ouverture de la journée (en plénière)

9h30 – 10h00 ▶▶ Rencontre (par groupe)

10h00 – 10h15 ▶▶ Présentation du contenu (en plénière)

10h15 – 10h40 ▶▶ Discussion sur les questions (par groupe)

PAUSE

PHASE 2 : INTERVENANT·E·S (11H00 – 12H45)

11h00 – 12h45 ▶▶ Arguments & avis des intervenant·e·s

TEMPS DE MIDI

PHASE 3 : TRAVAIL SUR LES ARGUMENTS (14H00 – 16H00)

14h00 - 15h20 ▶▶ Arguments (par groupe)

15h20 - 16h00 ▶▶ Débat (par groupe)

PAUSE

PHASE 4 : VOTE ET PRIORISATION (16H30 – 18H00)

16h30 - 17h00 ▶▶ Priorisation (en plénière)

17h00 - 17h45 ▶▶ Vote (en plénière)

17h45 - 18h00 ▶▶ Mot de la fin

DRINK DE CLÔTURE

QUELQUES PHOTOS...







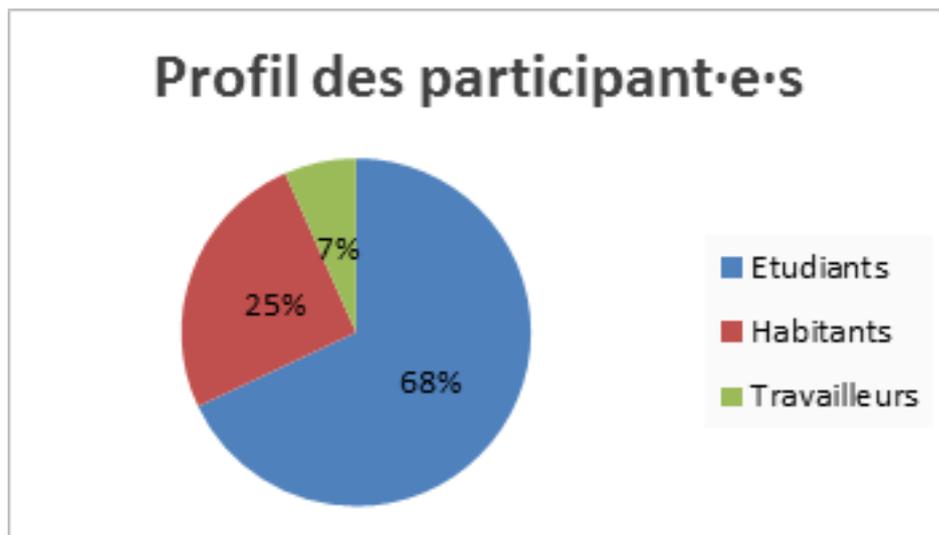
3. BILAN

DU PANEL

CITOYEN

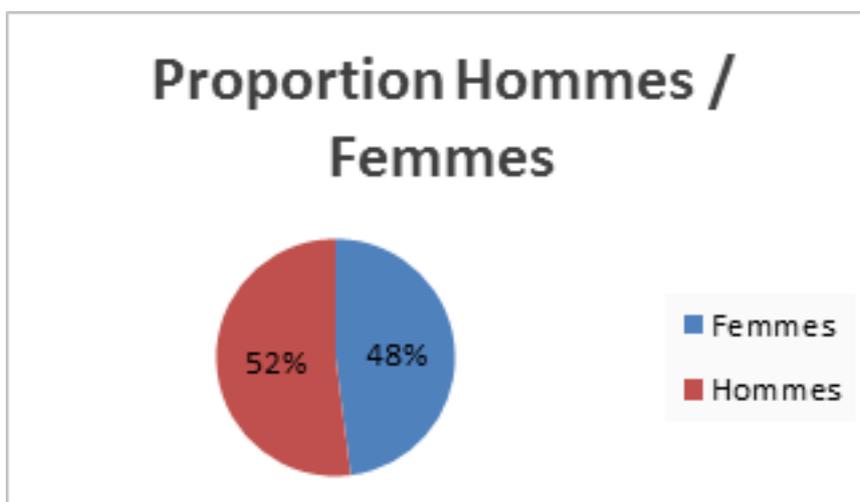
3.1 QUELQUES CHIFFRES

Le panel citoyen a réuni 98 personnes. Pour arriver à ce nombre, il a bien entendu fallu contacter bien plus de monde. Le taux de réponse est ordinairement de 3% pour les autres panels citoyens par tirage au sort tels que le G1000. Nous avons donc contacté plus de 2700 personnes pour aboutir à 98 participant·e·s, ce qui veut dire que le taux de participation a été de 3,6% (très proche de la moyenne pour ce genre de processus). La quasi-totalité des non-participant·e·s n'ont simplement pas répondu à l'appel – certain·e·s n'ayant sans doute pas ouvert l'e-mail d'invitation. Qui étaient les participant·e·s ? Dans la section méthodologique, la composition attendue du panel a été présentée : 47% pour les habitant·e·s, 37% pour les étudiant·e·s et 16% pour les travailleurs·euses. Or, la proportion finale diffère assez fortement de cet objectif initial.



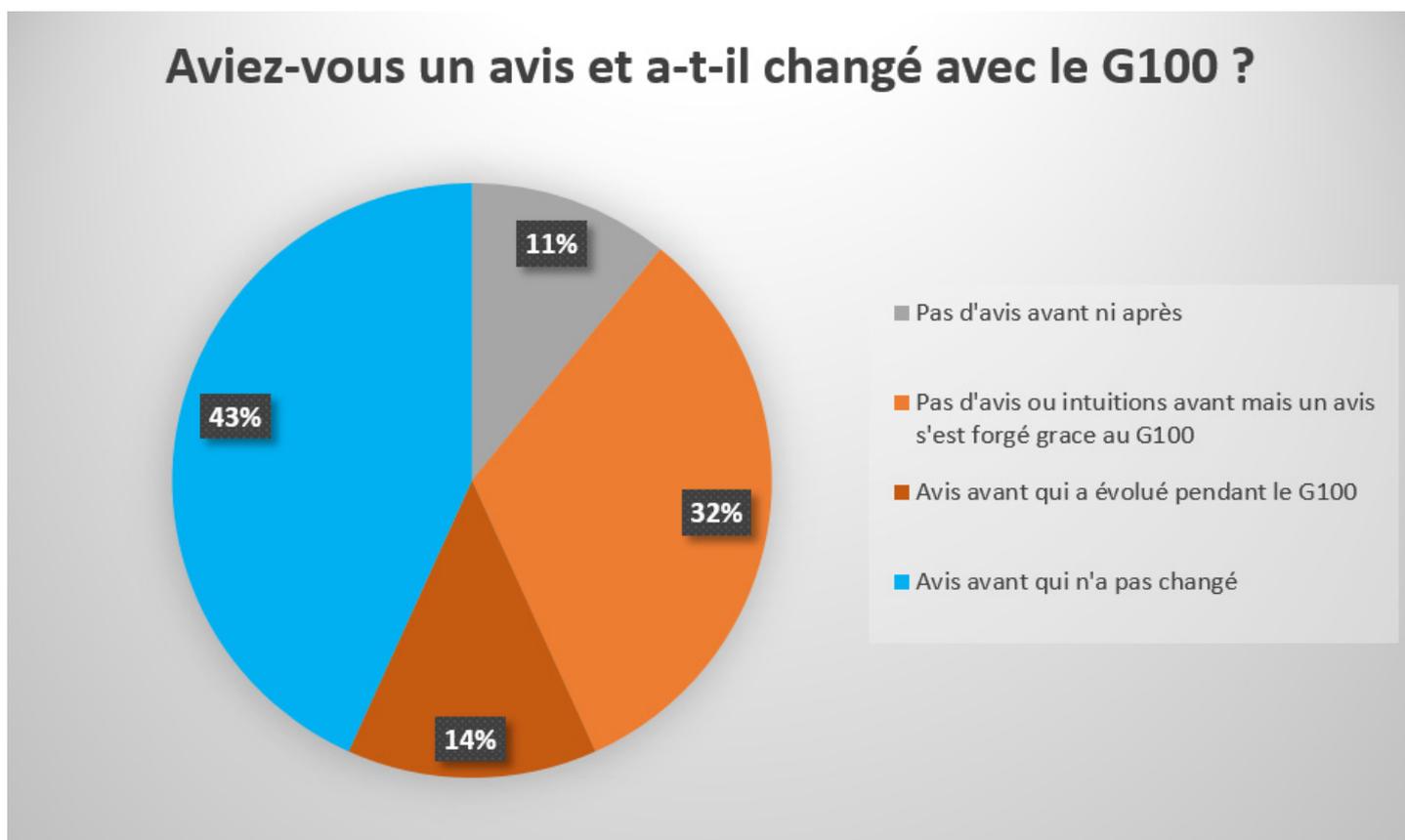
Ce nombre s'explique par le fait que nous disposions des adresses e-mail des étudiant·e·s, que nous avons pu contacter en bien plus grand nombre que les habitant·e·s, qui devaient être contacté·e·s au porte-à-porte, ce qui comporte un coût important. La question qui se pose est : quel est le profil des personnes ayant accepté de participer ?

Observons d'abord la parité homme-femme :



Celle-ci correspond plus ou moins à la population : majorité de femmes chez les étudiant·e·s, majorité d'hommes chez les travailleurs·euses UCL, ce qui aboutit au final à une proportion relativement équilibrée.

Les participant·e·s au Panel citoyen étaient-ils/elles des personnes convaincues à l'avance ?

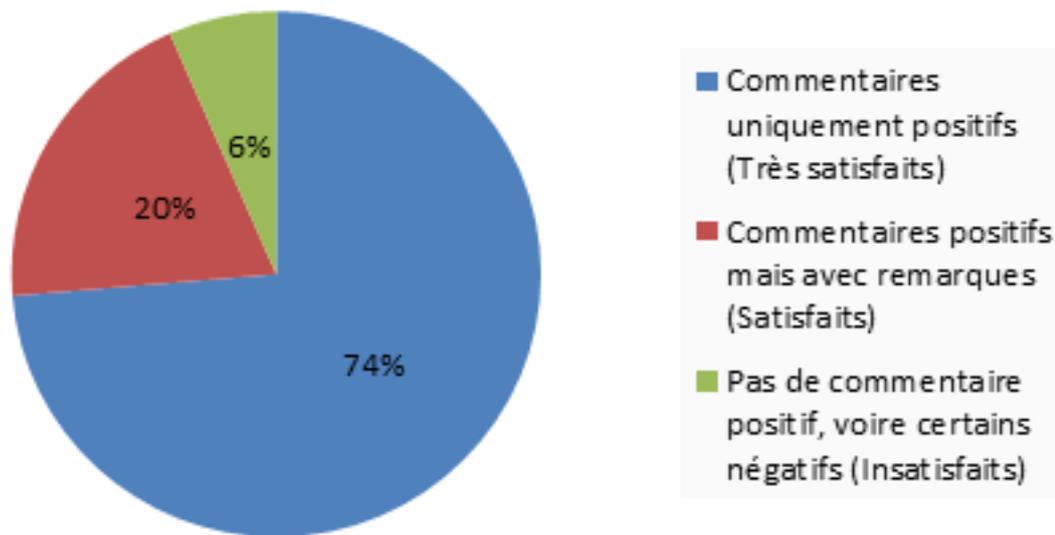


43% des personnes tirées au sort n'avaient pas d'avis clair concernant l'extension de l'Esplanade en arrivant au Panel. Elles sont donc venues s'informer. Parmi celles-ci, la plupart se sont forgé un avis au cours du Panel. Les participant·e·s étaient donc loin d'être tou·te·s convaincu·e·s à l'avance. Par ailleurs, parmi celles et ceux ayant déjà un avis en arrivant (57% des participant·e·s, dont une surreprésentation d'habitant·e·s), un quart a changé d'avis en cours de processus. Le pari des organisateurs·trices – susciter un débat fécond – a donc porté ses fruits.

On peut remarquer une certaine incohérence : alors que nous avons décompté 3 % d'abstention, 11 % des participant·e·s disent n'avoir pas d'avis avant ni après le G100. Ce décalage peut s'expliquer par le fait que ce dernier chiffre a été établi sur base d'enquêtes remplies par les participant·e·s avant les votes. Certains avis se sont donc formés en dernière minute.

Lorsqu'on a demandé aux participant·e·s de donner un avis général sur le Panel, la grande majorité a donné un avis très positif.

Satisfaction des participant·e·s



Les éléments positifs les plus mentionnés ont été le fait d'ouvrir un débat démocratique et le bon déroulement des discussions. Et les participant·e·s les plus satisfait·e·s étaient ceux/celles dont l'avis s'est forgé lors des discussions.

Quant aux remarques exprimées par les participant·e·s satisfait·e·s, on peut citer parmi celles-ci :

" Très bien organisé au niveau de l'intendance (très bon repas végété). Bonne animation de brainstorming. Ambiance sympa et respectueuse. "

" Ce module a dépassé mes attentes. Les échanges étaient intéressants et m'ont permis de développer mon point de vue. "

" Très intéressant. Chacun a pu exprimer son avis de façon objective. C'était encore plus intéressant que des intervenants extérieurs soient venus exprimer leurs différents points de vue. "

" Très bonne initiative. Instructif même pour les personnes qui ne connaissaient rien au projet. "

" Bien pensé et bien construit. Le partage en petits groupes favorise les échanges et les interactions. Je comprends la nécessité de consacrer toute une journée à la construction d'un avis. "

3.2. RÉSULTATS DU VOTE

EXTENSION DE L'ESPLANADE: AVIS DU PANEL CITOYEN

3% D'ABSTENTION

47%
CONTRE

- PROJET CONSUMÉRISTE
- PAS DANS L'ESPRIT DE LOUVAIN-LA-NEUVE
- DÉFAVORABLE AUX PETITS COMMERCES

29%
PLUTÔT CONTRE

16%
PLUTÔT POUR

- ACHÈVEMENT DE LA DALLE POUR RELIER LES QUARTIERS AU CENTRE-VILLE
- AUGMENTATION DE L'ATTRACTIVITÉ DE LOUVAIN-LA-NEUVE, DE LA RÉGION ET DE L'UCL
- ACCESSIBILITÉ DU CENTRE COMMERCIAL DANS LA VILLE POUR LES PMR

5%
POUR

ALTERNATIVES
PROPOSÉES

- ESPACE DÉDIÉ AUX PETITS COMMERCES
- ÉCOQUARTIER CONVIVIAL
- UN APPEL À PROJET PRÉALABLE

11 JUIN

CONSULTATION POPULAIRE POUR LES PERSONNES
DOMICILIÉES DANS LA COMMUNE

3.3. ARGUMENTS (AVEC LEUR NOMBRE DE VOIX)

Les participant·e·s ont eu à rédiger l'ensemble des arguments possibles pour et contre l'extension de l'Esplanade, ainsi que les alternatives/améliorations du projet. Chacun·e a pu ensuite voter (cinq voix par personne) pour les arguments/alternatives jugé(e)s les plus porteurs-euses. Les arguments ont été classés par ordre d'importance en fonction du nombre de voix qu'ils ont reçues (le nombre de voix est indiqué entre parenthèses à la suite de l'argument).

ARGUMENTS « POUR »

- Achever la dalle et relier les quartiers avec le centre-ville (20)
- Augmentation de l'attractivité de LLN, de la Région, de l'UCL (16)
- Accessibilité du centre commercial étant donné qu'il est dans la ville et non dans la périphérie (favorise la mobilité douce et PMR) (8)
- Retombées financières pour l'UCL et la commune (5)
- Augmentation et diversification de l'offre commerciale pour répondre à des besoins (4)
- Rester dans une perspective de ville plutôt que de campus universitaire (4)
- Soulagement des nuisances pour les villages externes et évite la bétonisation des campagnes (3)
- Attraction d'un public pour les commerces locaux (2)
- Financement de projets d'infrastructures par le privé (2)
- Embellissement et modernisation de la ville et de la gare (1)
- Projet qui intègre des exigences environnementales (1)
- Lieu de rencontre entre les citoyen·ne·s (1)
- Désengorgement de Bruxelles (1)
- Opportunité d'exploitation d'un terrain inutilisé (1)
- Création d'emplois (1)
- Offre un abri (lorsqu'il pleut, tant dans la gare que dans le centre commercial) (0)
- Centralisation des commerces (ce qui laisse plus de place pour des espaces de convivialité) (0)
- Compétitivité de LLN (0)
- Dynamisation de la ville (0)
- Respect des engagements de l'UCL (0)

ARGUMENTS « CONTRE »

- Projet consumériste et peu soutenable (59)
- Pas dans l'esprit de LLN (37)
- Manque de consultations préalables et de transparence (31)
- Défavorable aux petits commerces (28)
- Pas une demande de la population (24)
- Bénéfices essentiellement privés (20)
- Engorgement de LLN (mobilité) (14)
- Couvrir la gare (insécurité, enfermement) (13)
- Augmentation des loyers (5)
- Baisse de la diversité de l'offre commerciale (4)
- Grandes surfaces = emplois précaires (2)
- Saturation de LLN (1)
- Projet trop fermé (1)
- Pas d'augmentation du nombre d'emplois (0)

- Trop cher (0)
- Bétonisation de LLN (0)
- Augmentation du fossé entre l'Esplanade et le centre (0)
- Perte de tranquillité (0)
- Nuisances des travaux (0)

ALTERNATIVES ET BONIFICATIONS

- Un espace dédié aux petits commerces, locaux, durables... (bio, éthiques, équitables) avec loyers abordables (41)
- Développer un éco-quartier convivial, avec petits commerces ... un smart quartier (31)
- Un appel à projets avant d'attribuer l'extension à Klépierre (14)
- Consulter les citoyen·ne·s sur les alternatives qu'ils ou elles veulent à la place de l'extension (13)
- Centre culturel, salle d'expo (entre autres pour les artistes locaux méconnus) (8)
- Faire de l'agriculture urbaine et installer des potagers urbains (6)
- Ouvrir le projet sur la société civile et contrôle citoyen (5)
- Lumière naturelle dans la gare/création d'une halte transparente (4)
- Espaces pour les jeunes (foot, plaine de jeux, minigolf, skate park) (4)
- Obligation d'inclure un super/hyper marché alimentaire capable de concurrencer Delhaize (4)
- Réaliser un bâtiment passif, zéro déchet, durable & recyclable en cas de faillite (3)
- Extension avec Klépierre mais charte éthique ou label de durabilité (3)
- Remplacer le parking existant sous l'Esplanade en commerces. La surface actuelle de l'extension sert de parking (3)
- Pas d'extension, juste une passerelle
- Crèches et salles de prière en plus et à côté des autres commerces (2)
- Une académie d'arts (2)
- Un palais des découvertes (sciences et technologies) (2)
- Rajout de parking gratuit, lié à l'achat et/ou parking malin/alternatif accessible (1)
- Un grand dôme en verre climatisé avec du sable fin et une piscine tropicale (1)
- Rénover en parallèle les commerces de la dalle (1)
- Espace de formations non-universitaires (premiers soins, loisirs créatifs, informatique) (1)
- Un espace de rencontres (intergénérationnelles, interculturelles et interconvictionnelles) (1)
- Ajout d'un parc, d'un espace vert, d'un jardin botanique dans le projet d'extension (1)
- Ne rien modifier à la situation actuelle (1)
- Recouvrement de la gare plus aéré, voire éventuellement des structures légères protégeant de la pluie et du vent (1)
- Gratuité des parkings (0)
- Inclure la monnaie locale (Talent) dans le projet (0)
- Impliquer les consommateurs dans le projet (lié à leurs besoins) (0)
- Conserver le projet actuel en enlevant tous les projets au-dessus de la gare (0)
- Espace ouvert au-dessus de la gare (pour marché...) (0)
- Espace de pic-nic couvert (0)
- Maison regroupant des associations (0)
- Un espace de concert (0)
- Quartier festif (possible de faire du bruit sans déranger) (0)
- Bornes électriques pour les voitures (0)
- Création d'un champ d'éoliennes à la place de la dalle (0)
- Construction de logements estudiantins (0)
- Création d'une boîte de nuit (0)
- Création de salles d'étude (0)

4. POUR

ALLER

PLUS LOIN



4.1. COMMUNIQUER AUTOUR DU PANEL CITOYEN

Vous avez participé à la journée ? Vous trouvez que l'initiative vaut la peine d'être visibilisée ? Vous souhaitez donner un coup de main pour la communication ? Voici quelques idées :

- Parlez-en autour de vous ! Tant le processus que les résultats sont importants.
- Aimez la page Facebook du Panel citoyen ou de l'AGL et partagez les publications.
- Des affiches sont disponibles en annexe. D'ici le 11 juin, affichez-en sur les fenêtres de votre maison ou de votre voiture.
- Participez aux évènements qui auront lieu prochainement sur l'extension de l'Esplanade et dites un mot du Panel.

4.2. ORGANISER UN PANEL : TRUCS ET ASTUCES

Vous trouvez l'idée géniale et vous voulez organiser votre initiative de démocratie participative ? Voici quelques trucs et astuces :

- Pour notre sujet, une journée était une durée optimale pour approfondir suffisamment la problématique sans demander trop d'investissement de la part des personnes tirées au sort.
- Faire appel à des animateurs·rices spécialisé·e·s (par exemple l'association Collectiv-a) pour l'animation de la journée par des pratiques d'intelligence collective (chapeaux de Bono, etc.).
- Prévoir des moments en petits groupes (7-8) et des moments en plénière, et changer la composition des groupes au moins une fois.
- Adopter une approche méthodologique scientifique et/ou vous faire aider par un comité scientifique, ce qui permet d'amener une certaine expertise, de réfléchir aux choix méthodologiques, puis de les légitimer et de les justifier face aux critiques.
- Faire appel à des personnalités afin qu'elles parrainent symboliquement la démarche. Le soutien de personnes connues incite les tiré·e·s au sort à participer.
- Inviter des acteurs et actrices du débat (surtout politiques) à intervenir, permettant d'enrichir le débat et de légitimer la démarche auprès des tiré·e·s au sort.
- Prévoir un espace pour des questions/réponses.
- Prévoir un exposé neutre de la part d'expert·e·s, pouvant répondre à des questions pointues.
- Contacter beaucoup plus que le nombre de personnes que vous souhaitez avoir. Dans les dispositifs de tirage au sort, entre 1% et 25% des tiré·e·s au sort répondent généralement présent.
- Le pragmatisme est le meilleur ami du succès : les « meilleures options » (par exemple avoir un panel parfaitement représentatif) sont souvent hors d'atteinte.
- L'essentiel des coûts financiers a été l'engagement d'une personne à mi-temps (qui a travaillé temps plein) pendant 45 jours et qui fut indispensable à la réussite du projet.
- L'accès aux différentes listes d'habitant·e·s est compliqué. Nous avons utilisé un logiciel de géolocalisation pour tirer au sort des bâtiments. Mais faire du porte-à-porte est extrêmement coûteux en temps et nécessite des bénévoles en nombre.



5.

ANNEXES

Objectifs du 1^{er} mai

1. Processus participatif où chacun peut s'exprimer, où diverses opinions (et « non opinion ») peuvent se rencontrer (et donc catégories de personnes).
2. Résultats concrets en fin de journée : arguments et alternatives prioritaires et vote avec 5 choix
3. Convivialité et que relativement « léger » pour les participants.

Phase 1 : Rencontre avec les participants et la problématique

8h45 : Animateurs - Briefing

A dire	Méthode	Points d'attention	Objectifs	Matériel
/	/	Personne de référence : David (0473 39 39 42)	se rencontrer, rappeler l'essentiel, répondre aux questions	A la place des Sciences. Il y a des couques

9h : Arrivée théorique

/

9h20-9h40 : en plénière - Mot d'accueil et cadre

9h40 – 10h00 : Animateurs - Ouverture

A dire	Méthode	Points d'attention	Objectifs	Matériel
1. éventuellement demander si le cadre (posé en plénière juste avant) est clair. Si pas clarification	1. Question à tous		Cadre OK	1. vous avez à votre disposition le planning et le cadre.
2. dire qui on est + attentes de la journée en deux mots (y compris animateur)	2. Tour de table ou pop corn	Evitez que certains donnent déjà leur avis sur l'esplanade.	Brise glace	Notez pour vous-même les attentes de chacun.

5.1. DÉROULÉ DE LA JOURNÉE POUR ANIMATEURS

3. ensuite partager une chose qu'on aime à LLN (sans lien à priori avec esplanade)	3. Tour de table ou pop corn		Commencer avec une note positive.	
--	------------------------------	--	-----------------------------------	--

10h00 – 10h15 : en plénière - Présentation courte et neutre du contenu

Par Sara Barthelemy (présidente du CORSCI, corps scientifique UCL) + en soutien Sixtine (comité scientifique du projet)

10h15 – 10h40 : Tables de discussion sur les questions qu'ils se posent.

A dire	Méthode	Points d'attention	Objectifs	Matériel
1. En lien avec une extension de l'esplanade, vous allez noter les questions que vous vous posez. « Qu'est-ce que vous voulez savoir ».	Question à tous	Veillez à ce que les consignes soient comprises.		Il y a des bics et des post-it à chaque « table ».
2. Alors une minute de silence/réflexion. Puis chacun note ses questions (une question par post it.	Silence et chacun note.		Exprimer les questions.	Une fois la minute de silence démarrée, vous pouvez donner des petits tas à chacun.
3. Les questions peuvent être toutes lues une fois sans interruption.	Vous ? un ou deux volontaires ?	Juste la question, pas de longues explications de celui qui l'a écrite.	Partager les questions.	Les post-it sont collés sur le mur.
4. Y a-t-il des questions purement de clarification auxquelles certains peuvent répondre ?	Qui veut ? libre, une question à la fois.	Clarifications par les participants.		Indiquez un « V » dessus si la personne trouve que cela lui suffit, c'est « satisfait ».

10h40 – 11h00 : pause

Phase 2 : Arguments et plénières

11h00 – 12h45 : intervenants et animateur - Présentation des arguments & avis

- Petit mot 5 minutes par le facilitateur qui rappelle le déroulé/les règles

- 3 parties prenantes 24 min + 25 minutes par table (détaillé dans le tableau ci-dessous)
- 3 parties prenantes 24 min + 25 minutes par table
 - o Ordre : Klépierre, UCL, Plateforme / Ville, AH, Dalle
 - o 8 minutes par intervenant.
 - o Tableau ci-dessous à faire

A dire	Méthode	Points d'attention	Objectifs	Matériel
qu'est-ce que j'ai entendu d'important pour moi dans ce qui a été dit.	2 tours de parole.	Pas de débat ou de ping pong. Pas de visée de se mettre d'accord.	appropriation du contenu	Ce n'est pas noté, mais chacun peut noter pour lui.
Bonus : est-ce que certaines questions sont clairement répondues par ces interventions ?	Qui veut prend la parole.	Idem.	Réponses aux questions	Notez un « V » sur le post-it que si celui qui l'a posée est « satisfait ».

12h45-14h : temps de midi

Possibilité de poser des questions aux intervenants, comité scientifique, et présentateurs

Phase 3 : Travail sur les arguments

14h00-15h20 : les gens sont répartis dans autre table que la matinée

- 5 minutes - petit mot du facilitateur qui gère le timing
- 25 minutes par table : arguments pour le principe d'extension de l'Esplanade (couleur ...) :

A dire	Méthode	Points d'attention	Objectifs	Matériel
Après une minute de silence réflexion, on va faire un tour des arguments favorables à « une extension de l'esplanade »	silence	Compréhension des consignes (notamment principe >< projet actuel)	Moment de réflexion calme	
Idées exprimées	Tour de table	On peut passer. On évite de redire ce qui a déjà été dit ou même de dire « je suis d'accord avec un tel...	Arguments personnels sont exprimés	Notez une idée sur chaque feuille VERTES A4

Refaire une 2è voir 3è fois silence et tour d'arguments.				
Changez de « casquette »	2 minutes de pauses pipi / café / prendre l'air...	Féliciter le groupe pour tout ce qui est sorti. Vous gérer votre timing pendant ces 2 heures ! Le débat peut être plus court ou plus long	Comprendre différents points de vues.	Donner les feuilles au comité scientifique en notant dessus votre numéro de table.

- Idem avec les arguments défavorables à « une extension de l'esplanade » (feuilles ORANGES)
- Idem avec les idées d'alternatives et/ou de bonifications au projet actuel de l'extension de l'esplanade (feuilles JAUNES)

15h20 – 16h : débat

- 40 minutes : positionnement et argumentaire dans la table : les gens s'aident à se positionner (vrai débat).
Animateur : c'est le moment de débat. Veillez à ce que ceux qui veulent s'exprimer puissent le faire et qu'on traite une idée à la fois. Bonne compréhension de la différence entre le projet actuel et le principe.

A dire	Méthode	Points d'attention	Objectifs	Matériel
Qu'est-ce qui vous manque afin de pouvoir vous positionner face à la question « souhaitez-vous une extension du centre commercial l'Esplanade ? »	Petit moment de silence.		Permet à chacun de se positionner p/r à la question de la consultation pop.	
A qui manque-t-il qqch pour se positionner ?	Question posée à tous.			L'animateur note qui a qqch à mettre au centre.
On écoute un d'entre eux (au hasard) et qui veut réagit. Le débat est possible.	Pas besoin à priori de lever la main, discussion libre. A l'animateur de sentir quand passer à la question suivante.	Veiller à ce que tous ceux qui veulent s'exprimer le fassent. Veillez au climat que personne ne soit interrompu.		

Output : liste d'arguments pour ; liste d'arguments contre ; alternatives. Les gens se forment un avis.

16h00-16h30 : pause

Pendant la pause, le comité scientifique accroche les idées résumées. Un grand mur pour les « Pour » et « Contre » et un autre pour les « alternatives »

Phase 4 : Vote et priorisation

16h30-17h :

Facilitateur explique

Priorisation des arguments

Vote final

17h50 : Mot de la fin : Hélène !

- Output final :
- un vote
 - une liste d'arguments et une priorisation entre ces arguments

Phase 5 : drink

18h

18h30 en parallèle conférence de presse. (hélène et david)

Remarques

- une table = 6 personnes réparties aléatoirement en direct quand ils arrivent. Ces groupes seront des groupes fixes pour la matinée. Et faut nouveau système aléatoire pour l'après-midi (libre

- ne pas confondre le projet actuel d'extension de l'Esplanade par Klépierre (précis) et le principe d'extension de l'Esplanade (question posée à la consultation populaire). La matinée et début d'après-midi, ils (participants et intervenants) parlent de ce qu'ils veulent (les 2). Mais si vous voyez une confusion, préciser qu'il y a les deux. Le débat peut préciser ça. Le vote porte sur le principe.
- La question exacte est « En tant qu'habitant·e ou étudiant·e domicilié·e à Ottignies-Louvain-la-Neuve, souhaitez-vous une extension du centre commercial l'Esplanade ? »
- évidemment si vous avez un lien l'Esplanade, si vous avez signé la pétition, si vous avez un avis sur la question : vous gardez ça bien pour toute la journée (drink compris). Vous êtes là pour animer et donc devez être neutre.
- Il y a un enjeu important à ce que tous les participants soient mis à niveau : l'avis et la parole de l'orateur né, du militant, du novice etcetera ont autant leur place les uns que les autres. Il vaut y veiller toute la journée.

Les 6 intervenants

EXTENSION DE L'ESPLANADE: AVIS DU PANEL CITOYEN

3% D'ABSTENTION

47%

CONTRE

- PROJET CONSUMÉRISTE
- PAS DANS L'ESPRIT DE LOUVAIN-LA-NEUVE
- DÉFAVORABLE AUX PETITS COMMERCES

29%

PLUTÔT CONTRE

- ACHÈVEMENT DE LA DALLE POUR RELIER LES QUARTIERS AU CENTRE-VILLE
- AUGMENTATION DE L'ATTRACTIVITÉ DE LOUVAIN-LA-NEUVE, DE LA RÉGION ET DE L'UCL
- ACCESSIBILITÉ DU CENTRE COMMERCIAL DANS LA VILLE POUR LES PMR

16%

PLUTÔT POUR

5%

POUR

- ESPACE DÉDIÉ AUX PETITS COMMERCES
- ÉCOQUARTIER CONVIVAL
- UN APPEL À PROJET PRÉALABLE

ALTERNATIVES
PROPOSÉES

11 JUIN

CONSULTATION POPULAIRE POUR LES PERSONNES
DOMICILIÉES DANS LA COMMUNE

AGL

COLLABORATIONS: CEDI, CORSCI, KOT CITOYEN, COLLECTIV-A
PLUS D'INFOS SUR WWW.PANELCITOYEN.BE

5.3. PLAN DE L'EXPOSÉ FACTUEL SUR L'EXTENSION

5.3.1. MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE

- **Naissance de la ville de Louvain-la-Neuve**

- 1968 : Épisode du « Walen Buiten » qui mène à la création d'une ville sans voitures, posée sur une dalle qui relie les deux versants de la vallée.

- 1971 : La première pierre est posée, en présence du Roi Baudouin.

- 1972 : L'université ouvre en octobre. L'UCL possède le foncier (920 hectares) et est l'interlocuteur obligé pour le développement de la ville. Rien ne peut se décider sans son aval.

- **Construction du centre commercial l'Esplanade**

- 2003 : La première pierre est posée par S. Kubla (Ministre wallon de l'Économie), M. Crochet (recteur de l'Université), J.-L. Roland (bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) et P. Wilhelm (promoteur immobilier).

- 2005 : Inauguration et ouverture au public en octobre.

- Caractéristiques : 34.500 m² sur deux niveaux (sans la rue Charlemagne) ; 90 boutiques et 8 surfaces moyennes.

- **Question de l'extension**

- Dès le début des négociations dans les années 90, une extension avait été prévue et accordée par le propriétaire (UCL).

- **Permis socio-économique**

- 2014 : La société Klépierre demande et obtient de la ville d'Ottignies-LLN le permis socio-économique pour la construction d'une extension de 18.000 m² (ou 20.000 selon les sources) à son centre commercial qui en compte déjà 36.000 (ou 34.500 selon les sources).

Caractéristiques du projet de l'extension de Klépierre

- Taille : 20 000 m² supplémentaires
- Magasins prévus : 4 grands et 47 petits
- Construction d'une nouvelle passerelle inter-quartiers
- Nouvelles connexions en termes de transports (Park&Ride)

5.3.2. ÉTAPES FUTURES DU PROJET

• Consultation populaire (11 juin 2017)

- Bulletin avec 21 questions

-Question de base : « Aujourd’hui, le propriétaire de l’Esplanade envisage d’agrandir sa surface commerciale. Êtes-vous favorable à une extension du centre commercial ? »

-Êtes-vous d’accord avec les propositions suivantes ? 10 propositions favorables et 10 défavorables.

- Il faut un seuil de 10% de participation pour que la consultation soit valide.

- Le résultat de la consultation populaire n’est pas liant pour la commune ni pour la région.

- Différence entre la consultation populaire et le Panel citoyen LLN :

- Le panel citoyen inclut les étudiant·e·s, travailleurs·euses de LLN et habitant·e·s d’OLLN, alors que la consultation populaire est réservée aux habitant·e·s OLLN

-Le panel citoyen est délibératif car il permet :

- De susciter le débat public sur un sujet qui aura des conséquences sur toute la communauté ;

- De confronter des opinions différentes entre des personnes issues de différentes parties de la population;

- Pour les citoyen·e·s, de s’approprier le débat, de développer leur propre argumentation, afin de former leur opinion par le dialogue (et non dans la solitude de l’isoloir ou par le biais des médias) ;

- De faire émerger des alternatives possibles à l’extension de l’Esplanade.

• Avis motivé de la commune

Cet avis sera transmis au fonctionnaire-délégué de la Région Wallonne.

• Permis d’urbanisme

Le fonctionnaire-délégué de la Région Wallonne doit délivrer ou non un permis d’urbanisme pour l’extension (car une partie de l’extension projetée se situe au-dessus du domaine public de la gare).

5.3.3. MOTIFS DES DIFFÉRENTS ACTEURS ORGANISANT CE PROJET

• AGL

- Le renouvellement de la démocratie est un des enjeux essentiels du XXI^e siècle. L’AGL souhaite participer à ce renouveau démocratique en expérimentant et en innovant.

- Les habitant·e·s seront amené·e·s à exprimer leur opinion à propos de l’extension de l’Esplanade. Or, Louvain-la-Neuve est extrêmement fréquentée par des populations qui ne pourront pas participer à cette

consultation. Le Panel est donc notamment l'occasion de faire entendre la voix des « sans-voix », dont une bonne partie sont des étudiant·e·s.

- L'originalité de l'initiative permettra de faire entendre une voix nouvelle dans le débat sur l'extension de l'Esplanade. La diversité des participant·e·s et le modèle délibératif permettent de forger une opinion approfondie et nuancée sur la question, susceptible d'enrichir la réflexion des votants d'ici le 11 juin.

- **CORSCI**

- Les instances communales vont consulter les habitant·e·s de Louvain-la-Neuve, mais pas la communauté universitaire, dont la majorité ne réside pas à Louvain-la-Neuve. Or, ce projet – s'il se réalise – aura un impact sur la communauté universitaire.

- La ville nous concerne tous : il est important de se positionner sur le cadre dans lequel nous venons travailler.

- **Comité scientifique**

- Le comité scientifique est animé par une motivation de mobiliser le savoir scientifique acquis grâce à la recherche universitaire pour pouvoir contribuer à la démocratie participative et délibérative sur des sujets qui touchent la communauté de LLN dont l'UCL fait partie.

- Il souhaite également expérimenter et apprendre de cette initiative grâce à l'intelligence collective de cette assemblée tirée au sort.

- Il soutient l'AGL dans le projet de permettre aux personnes non incluses (et incluses) dans la consultation populaire de développer des arguments sur ce sujet.



AGL

AGL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANT·E·S DE LOUVAIN

RUE DES WALLONS 67 - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

010/45.08.88

AGL@AGLOUVAIN.BE

